

**Discours de M. Dr.- Ing. Marcel Oberweis,**

**Président de l'Assemblée Interparlementaire Benelux**

**lors du débat sur la coopération Benelux**

**à l'occasion de la Séance plénière le 15 mars 2013 à Luxembourg**

**Mesdames, Messieurs,**

**Chères et chers collègues,**

Nous avons aujourd'hui l'honneur d'avoir parmi nous le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères Jean Asselborn qui interviendra dans le débat qui suivra sur la valeur ajoutée de la coopération Benelux.

Laissez-moi m'attarder un instant sur cette question qui mérite d'être approfondie puisqu'elle traite de l'essence-même du Benelux.

D'aucuns diront que le Benelux n'a plus lieu d'être à une époque où l'intégration européenne couvre une grande partie des domaines de coopération.

A ces personnes, je répondrais que le Benelux n'a pas perdu sa vision d'avant-garde qui l'a toujours guidé depuis sa création et a même réussi à se renouveler en signant un nouveau traité, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012, qui marque sa relance.

Il remplit quatre objectifs essentiels à savoir :

- ° il préserve l'acquis du Traité initial de 1958

- il contribue à redynamiser le Benelux et la coopération entre les trois partenaires
- il réaffirme la vocation européenne du Benelux
- il renforce la dimension externe du Benelux.

En effet, le nouveau traité prévoit l'élaboration d'un plan pluriannuel, dont l'actuel vient d'être présenté et fixe les priorités pour la période 2013-2016. De ce plan découle un programme annuel visant à mettre en œuvre ces priorités.

A ce stade, je peux déjà vous annoncer que toutes les commissions de l'Assemblée Interparlementaire du Benelux se sont engagées à traiter les sujets repris dans le programme annuel.

Ceci est la preuve que la coopération entre les institutions Benelux fonctionne parfaitement grâce aux efforts toujours renouvelés des membres qui les composent.

Le Benelux souhaite également renforcer les liens avec les d'autres regroupements régionaux, tels que les Etats baltes, le Conseil nordique et les pays du Višegrad.

\*\*\*\*\*

**Mesdames et messieurs,**

Il est important de se poser la question de savoir quelle serait l'image que refléterait la coopération Benelux si elle n'était pas basée sur une forte volonté politique ?

Si je jette un regard sur le passé récent, je dois avouer que le statut démissionnaire des gouvernements de Belgique et des Pays-Bas ont quelque peu enrouté le moteur.

Cependant, j'admets que les nouvelles équipes gouvernementales en place dans les deux pays m'ont redonné espoir de retrouver un Benelux avec une orientation politique plus forte.

Je présume que la présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres saura y apporter l'énergie et l'élan nécessaires.

Je peux déjà vous assurer que de son côté, l'Assemblée Interparlementaire du Benelux, fera de son mieux pour développer des pistes de réflexion propices au développement d'une orientation politique solide et stable.

Par ailleurs, notre assemblée va aussi s'atteler à faire en sorte que différents thèmes prioritaires fassent office de fil conducteur et que des sujets d'actualité intéressant les trois pays soient traités.

L'exemple de l'audition sur le Fyra au Sénat de Belgique a bien prouvé que l'Assemblée Interparlementaire du Benelux, en collaboration avec les commissions compétentes des parlements nationaux, a été en mesure de réagir de manière flexible et rapide à l'actualité.

Comme l'a bien fait remarquer le Président du Parlement européen, Martin Schulz, « l'Europe a besoin du Benelux ». Il a

en particulier souligné le fait que l'axe franco-allemand au sein de l'UE est plus efficace et mieux valorisé lorsque les pays du Benelux le soutiennent activement.

\*\*\*\*\*

**Mesdames et messieurs,**

**chères et chers collègues,**

Je vous souhaite de passer ces quelques heures de discussion ensemble dans un climat agréable et porteur d'idées fructueuses et je reste entièrement convaincu que la coopération Benelux contribuera à apporter des solutions dans les différents domaines.

Tout en vous remerciant pour votre attention, je cède la parole à Monsieur .....